



Demande de révision situation administrative

Par **Yannick2107**, le **25/03/2011 à 13:34**

Bonjour,
Suite a ma démission du 30 Aout 2004 de mon poste d'adjoint de sécurité, j'ai intégré la 202eme promotion d'élève gardien de la paix au centre de formation de la police de Chassieu a Lyon le 2 septembre 2004.
Au cours de ma formation j'ai été victime d'un accident de service reconnu par l'administration qui s'est produit le 25 octobre 2004 et qui a nécessité un report de stage du 1 decembre au 1 decembre 2005 periode durant laquelle j'ai subi une intervention chirurgicale le 21 janvier 2005 suivie d'une rééducation tout ceci sans perte de salaire.
J'ai réintégré la 207eme promotion au centre de formation de police de chassieu le 1er septembre 2005 suite aux controles médicaux favorables des 14 juin et 23 aout 2005.
Ayant été recruté pour ma part le 2 septembre 2004 mes droits à mutation étant acquis suite a un précédent recours. Je souhaiterais bénéficier des mêmes droits que mes collègues de la 202eme promotion à savoir ma date de titularisation, mon avancement pour pouvoir récupérer un demi echelon et gardien de paix à ce jour.
Merci d'avance pour vos reponse.